PROVINCE DE LIEGE

COMMUNE DE WASSEIGES

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

PARTIE III
DIAGNOSTIC PARTAGE

FEVRIER 2022

Atelier d'architecture DR(EA)²M
Place Communale, 28
6230 Pont-à-Celles

Table des matières

Introduction 4
1. Mobilité 5
1.1. Synthèse du diagnostic socio-économique 5
1.2. Compléments apportés par la consultation de la population 5
1.3. AFOM : diagnostic & consultation 6
2. Economie locale 7
2.1. Synthèse du diagnostic socio-économique 7
2.2. Compléments apportés par la consultation de la population 7
2.3. AFOM : diagnostic & consultation 8
3. Milieu naturel et paysage 10
3.1. Synthèse du diagnostic socio-économique 10
3.2. Compléments apportés par la consultation de la population 10
3.3. Le renforcement AFOM : diagnostic & consultation 11
4. Vie associative – Sport – Tourisme 12
4.1. Synthèse de la caractérisation socio-économique 12
4.2. Compléments apportés par la consultation de la population 12
4.3. AFOM : diagnostic & consultation 13
5. Démographie – Logement – Urbanisme 14
5.1. Synthèse de la caractérisation socio-économique 14
5.2. Compléments apportés par la consultation de la population 14
5.3. AFOM : diagnostic & consultation 15
6. Services – Cadre de vie 17
6.1. Synthèse de la caractérisation socio-économique 17
6.2. Compléments apportés par la consultation de la population 17
6.3. AFOM : diagnostic & consultation 19
7. Gestion Communale – Communication – Participation 21
7.1. Synthèse de la caractérisation socio-économique 21
7.2. Compléments apportés par la consultation de la population 21
7.3. AFOM : diagnostic & consultation 22
8. Energie 23
8.1. Synthèse de la caractérisation socio-économique 23
8.2. Compléments apportés par la consultation de la population 23
8.3. AFOM : diagnostic & consultation 23

INTRODUCTION

Le présent rapport vise à identifier les atouts et faiblesses de l'entité et à prendre en compte les préoccupations des habitants et de différents acteurs communaux afin d'élaborer un diagnostic partagé de l'entité. Ce diagnostic se base sur l'analyse de la situation socio-économique du territoire et les résultats de la participation de la population à travers la consultation villageoise (réunions d'information et de consultation) et les personnes ressources.

Chaque chapitre se clôture par une grille AFOM reprenant :

- .En noir : les éléments identifiés par le bureau Drea2M lors de son analyse objective ;
- .En bleu : les éléments identifiés par les habitants lors des 4 réunions villageoises (161 personnes présentes) et de l'enquête en ligne (44 réponses) ;
- .En orange : les éléments identifiés lors de la table-ronde avec les acteurs sociaux ;
- .En vert : les éléments identifiés par les personnes ressources (19)
- .En mauve : les éléments identifiés par l'enquête faite aux enfants des écoles ;

Une mise en perspective de la commune par rapport aux enjeux externes auxquels elle sera soumise d'ici 2030-2040 est ensuite présenté.

Enfin, une vision synthétique du développement rural souhaité à l'horizon de dix ans est présentée qui, in fine, permettra de définir les défis, objectifs et projets qui mèneront à la mise en place de la Stratégie de Développement Rural.

1. MOBILITE

1.1. Synthèse du diagnostic socio-économique

La commune est moyennement desservie au niveau routier. Elle n'est traversée par aucune autoroute (la plus proche étant située à 15km au Nord) et ne comporte aucune route régionale de niveau 1, 2 et 3. Les principales routes nationales qui la traversent sont de niveau 4 (provincial secondaire) et sont les N624 et N652. Toutes les autres voiries sont de niveau communal.

Aucune ligne ferroviaire ne traverse le territoire ; les gares les plus proches sont celles de Landen à +/-18 km (ligne 36 Bruxelles-Liège) et Andenne à +/- 20 km (ligne 125 Liège-Tournai). Pour compenser ce manque, on trouve 6 lignes de bus TEC desservant tout le territoire sauf le hameau « La Waloppe » à Ambresin. L'aéroport de Zaventem se trouve à 60 km, celui de Charleroi à 50 km et celui de Liège à 45km.

Concernant les modes doux, on relève peu d'équipements adaptés et donc une faible incitation au déplacement piéton ou cycliste. Aucun RAVeL ni anciennes lignes de chemin de fer ne dessert le territoire, ce qui ne contribue pas à l'usage et au potentiel d'usage du Vélo. Seul un itinéraire du Schéma Directeur Cyclable pour la Wallonie traverse la commune (liaison entre pôles Namur-Hannut) via Meeffe et Ambresin.

En matière de sécurité routière, la situation sur les routes régionales est satisfaisante au vu de l'indice d'insécurité. De même, on ne relève pas de problèmes particuliers de congestion automobile.

L'indice d'accessibilité s'est dégradé entre 2008 et 2017, passant de 11-20 min à 16-20 min. Ce qui positionne toujours la commune à la traîne, aussi bien à l'échelle wallonne qu'à l'échelle de la microrégion.

Quelques initiatives communales sont prises en ce qui concerne des aménagements de trottoirs au niveau des places et des écoles et le balisage de sentiers de promenade. Ce dernier est toutefois très peu présent.

1.2. Compléments apportés par la consultation de la population

Les éléments les plus souvent mis en évidence par les habitants sont des problèmes de vitesse, d'absence de trottoirs/pistes cyclables, de manque d'aménagement PMR et de stationnement sur les trottoirs. Ponctuellement, ils évoquent un état dégradé de certaines voiries, l'absence de passages piétons et l'insuffisance des transports en commun.

En ce qui concerne les modes doux, les habitants identifient un beau potentiel pour développer des chemins et sentiers et le grand nombre de chemins de terre mais regrettent leur disparition progressive au profit des terres agricoles et/ou de jardins privés. Ils pointent également leur manque d'entretien.

Les personnes ressources relèvent l'acquisition de radars préventifs, le succès de la ligne directe de bus Namur-Hannut, l'absence de PCM et de vision globale, le sentiment d'insécurité et la nécessité d'être motorisé.

En termes de piste à développer, les différents publics questionnés évoquent :

- La création de chemins/sentiers inter-village notamment sur les chemins de terre ;
- Le développement des trottoirs et pistes cyclables ;
- La promotion du covoiturage ;
- Création d'un tronçon RAVeL
- Réaliser des itinéraires poids lourds qui évitent les zones de marnières à risque ;
- La mise en place de bandes de stationnement alterné et de dispositifs pour réduire la vitesse ;
- Le placement de radars ;
- L'intensification de l'offre en transports en commun (une ligne reliant les 4 villages) ;
- La création de rangs- scolaires ;
- Réaliser un inventaire des sentiers et chemins pour établir un réseau mobilité douce

1.3. AFOM : diagnostic & consultation[1]

Atouts	*Faiblesses*
✓ Tous les villages sont desservis par le réseau TEC ; ✓ Proximité de l'aéroport de Liège sans en subir les désagréments liés à sa proximité ; ✓ La charge de trafic sur les voiries régionales n'est pas problématique en termes de congestion ; ✓ Indice d'insécurité routière très satisfaisant ; ✓ Indice d'accessibilité très faible par rapport à la Région wallonne et à la microrégion ; ✓ *Potentiel important pour de nouveaux sentiers et chemins ;* ✓ *Acquisition de radars préventifs ;* ✓ *Succès du bus rapide Namur-Hannut ;*	✓ Absence de réseau autoroutier et de routes nationales structurantes ; ✓ Absence de réseau ferroviaire et de gare SNCB (les gares les plus proches sont situées à 15 km) ; ✓ Absence de voies navigables ; ✓ Peu d'équipements pour mobilité douce ; ✓ Pas de Plan Communal de Mobilité ; ✓ Dépendance à la voiture ; ✓ Absence de RAVeL ; ✓ *Vitesse excessive sur de nombreuses voiries ;* ✓ *Manque important de trottoirs et pistes cyclables ;* ✓ *Absence de PCM et de vision globale ;* ✓ *Nécessité d'être motorisé ;*
Opportunités	***Menaces***
✓ Améliorer le réseau de mobilité douce afin d'inciter à une mobilité durable. Ceci pourrait constituer un levier de développement économique et touristique ; ✓ Réseau de mobilité alternative (TEC) bien développé ➔ amélioration de l'accessibilité de la commune ; ✓ *Présence du vicinal ;*	✓ L'absence de réseau autoroutier, de réseau ferroviaire constituent des menaces au bon développement de l'ensemble du territoire, qui pourrait à terme se trouver exclu des dynamiques à l'œuvre sur les territoires voisins (ex : Parc Naturel Burdinale Mehaigne) ;

Vision synthétique du développement rural souhaité à un horizon de 10 ans : *« D'ici 10 ans, la circulation en modes actifs aura été rendue structurante et sécurisée pour relier chaque village à Wasseiges et relier la commune au pôle de Hannut. Les traversées des RN auront été sécurisées et le trafic sur celles-ci rendu plus fluide. Des alternatives à la voiture individuelle auront été proposées pour les déplacements des enfants vers toutes les écoles de l'entité. »*

[1] Pour chaque tableau AFOM, les éléments en bleu et en italique sont ceux qui ne proviennent que de la consultation de la population (publics cibles et personnes ressources inclus).

2. ECONOMIE LOCALE

2.1. Synthèse du diagnostic socio-économique

Wasseiges se trouve dans l'aire d'attraction de plusieurs pôles urbains importants (emplois, commerces, services), comme Namur, Huy et Liège ou encore Hannut et Eghezée.

Les indicateurs économiques de Wasseiges attestent d'une bonne situation par rapport à la moyenne régionale (taux d'activité, taux d'emploi, revenu moyen, taux de chômage, part d'indépendants) révélateur d'un certain dynamisme de toute la microrégion.

Démunie de pôle urbain et éloignée des axes de communication structurants, Wasseiges garde un profil de commune rurale et présente les caractéristiques d'un territoire résidentiel disposant d'une majorité de navetteurs (4% des salariés résidants en 2013 travaillent dans a commune).

Au niveau du secteur primaire, la production agricole est massivement orientée vers les grandes cultures (88,7% des terres cultivées). L'élevage est surtout orienté sur la production de volailles avec 15% (données de 2016) de la production totale de l'arrondissement concentré sur la commune. Comme partout ailleurs en Wallonie, le nombre d'exploitations baisse (38 en 2016 contre 46 en 1990) et leur taille augmente (62,5ha en 2016 contre 41,2ha en 1990). Une seule exploitation bio est présente.

La forêt ne couvre plus que 1% du territoire ce qui reflète le caractère très agricole de la commune et classe la commune parmi les communes rurales possédant le moins de forêts.

Le secteur secondaire n'est pas le plus dynamique car s'ils étaient 21,8 % des indépendants à travailler dans ce secteur, ils n'étaient que 11,4 % des salariés en 2013.

Le secteur tertiaire est largement majoritaire, à l'image de beaucoup de communes wallonnes actuellement : il fait vivre ± 85 % des salariés de Wasseiges, actifs dans l'administration publique, la santé, l'action sociale, l'enseignement, le secteur des arts, spectacles et activités récréatives.

Au niveau commercial, Wasseiges est polarisé par plusieurs pôles commerciaux (Liège, Namur, Hannut, Eghezée, …) et présente très peu de commerces sur son territoire. La majorité d'entre eux proposant des biens et services de base (banque, épicerie, boulangerie, librairie, station-service, …). Il n'existe actuellement aucun marché sur l'entité. Quelques boutiques de producteurs locaux existent (fruits, légumes, jus) et le maraichage de la ferme château de Wasseiges (potager et ventes) s'est bien développé de même que la ferme Gathy.

Aucun parc d'activités économiques (PAE) n'existe sur le territoire communal. Seules les communes voisines d'Eghezée, Fernelmont et Hannut en disposent.

Pour stimuler le développement économique, la commune peut s'appuyer sur la SPI (active sur toute la province de Liège), une ALE (localisée à Wasseiges) et le GAL Meuse@Campagnes basé à Andenne.

2.2. Compléments apportés par la consultation de la population

Les habitants ont relevé comme éléments intéressant la présence de l'épicerie, des autres petits commerces/services et des quelques boutiques de produits locaux (fruits, légumes, poterie, laine, …) tout en regrettant en parallèle leur disparition/manque. L'organisation des papotes « emploi » est aussi soulignée ainsi que la présence du GAL et les offres d'emploi pour jeunes (plaines et services communaux).

Pointés comme défaillants, les habitants relèvent l'absence d'un espace de co-working, l'absence de marché hebdomadaire, la faiblesse de la communication (GAL et ALE) sur les formations et initiatives existantes et l'évolution d'une agriculture de plus en plus intensive (taille, gros élevages, …). Ils regrettent également le manque de commerces et services en dehors du village de Wasseiges et l'absence d'un réel développement économique.

Les acteurs sociaux relèvent quant à eux le peu de possibilités d'emplois locaux pour les jeunes.

Les personnes ressources pointent les nombreuses mesures et actions menées par la commune pour soutenir l'emploi (papotes, PCS, salon de l'emploi, collaborations multiples, conventions ALE, EPN, …), la mobilité comme principal problème pour la recherche d'emploi et le nombre plus élevé de demandes de travail ALE que de travailleurs. Ils soulignent aussi les achats locaux faits le plus souvent possible par la commune, comités et associations aux commerçants de la commune. L'absence d'un parc d'activité sur la commune qui oblige les pme locales à se déplacer ailleurs. Est également pointé le manque de recettes communales via l'activité économique (parc d'activité, usines, éolienne, …). Sur l'agriculture, ils relèvent les

mêmes points que les habitants (circuit-court élevages intensifs, …) et mettent en avant les repas bio et terroir dans les écoles.

En termes de piste à développer, les différents publics questionnés évoquent :

- Le renforcement de la communication sur les commerces et produits locaux ;
- Le développement de vergers publics ;
- La création d'un comité d'indépendants et la mise en place de mesures pour les soutenir et les accompagner ;
- Le soutien d'une agriculture plus naturelle ;
- Le lancement de système d'achat groupé ou de systèmes de vente de produits locaux ;
- Le dialogue à soutenir et entretenir avec les agriculteurs ;
- Création d'une entreprise de formation par le travail ;
- Financement d'une navette supplémentaire pour les candidats en recherche d'un emploi ;
- Mise en place d'un projet d'insertion professionnelle dans le maraîchage (lien avec l'agence jardinière locale) ;
- La création d'un atelier rural ;
- Création de groupes d'achat locaux ;
- Création d'une monnaie locale ;
-

2.3. AFOM : diagnostic & consultation

Atouts	***Faiblesses***
✓ Territoire très dynamique en matière de taux d'activité et d'occupation ➔ Production de revenus, captés sur le territoire mais surtout en-dehors, qui peuvent ensuite être dépensés sur le territoire ; ✓ Faible part de bénéficiaires du RIS par rapport aux moyennes de la Région wallonne ; ✓ Revenus moyens par habitant et par déclaration supérieurs aux moyennes wallonnes mais inférieurs aux communes limitrophes ; ✓ Présence de producteurs et artisans locaux ; ✓ Présence d'ALem et de GAL (structures dont le dynamisme permet parfois de développer des projets très ambitieux) ; ✓ Présence de petits commerces et services ; ✓ Nombreuses initiatives pour l'emploi ; ✓ Achats locaux faits par la commune et les associations ; ✓ Repas bio et terroir des écoles ;	✓ Tendance à l'augmentation du nombre de bénéficiaires du RIS depuis quelques années ; ✓ Taux de chômage très élevé chez les plus jeunes ➔ Manque d'emploi pour les jeunes sur le territoire de Wasseiges ; ✓ Niveau de formation très faible des demandeurs d'emploi ➔ Peu de personnel qualifié à une époque où le secteur tertiaire se développe au profit des secteurs primaire et secondaire ; ✓ Seuls 5% des salariés domiciliés à Wasseiges travaillent dans l'entité ➔ Evolution en commune dortoir ; ✓ Plus de 2/3 des forces vives résidant à Wasseiges travaillent hors de la province de Liège ➔ La commune capte davantage de richesses qu'elle n'en produit sur son territoire ; ✓ Orientation de l'agriculture vers les céréales et les cultures industrielles (perte de valeur paysagère et environnementale) ; ✓ Orientation vers l'agriculture intensive (baisse du nombre d'exploitations) ;

	✓ Une seule exploitation bio ; ✓ Réduction du nombre d'exploitation agricole (-28% en environ 25 ans) et vieillissement des chefs d'exploitations agricoles ; ✓ Résidents travaillent majoritairement en dehors de la commune ; ✓ Peu de commerces en dehors du village de Wasseiges ; ✓ Une seule entreprise touristique ; ✓ Peu de salariés travaillant dans d'autres secteurs que le tertiaire ➔ Manque de diversification des sources d'emploi ; ✓ Peu d'emplois locaux pour les jeunes ; ✓ Plus de demandes de travail ALE que de travailleurs ; ✓ Manque de recettes communales via l'activité économique ;
Opportunités	***Menaces***
✓ Part importante d'indépendants ➔ Potentiel de développement et de résilience accrue en cas de problèmes d'ordre économique à grande échelle ; ✓ Poursuite du développement des circuits courts (produits locaux) ; ✓ Services d'aide à l'emploi et d'aide à trouver un travailleur ; ✓ Développement de nouveaux projets possibles grâce au GAL Meuse@Campagnes (filière bio, valorisation des déchets verts, etc.) ;	✓ Exposition accrue aux aléas économiques en raison du manque de diversification des sources d'emploi (mais globalement moins de risques pour le secteur tertiaire) ; ✓ Risque de voir le vieillissement des agriculteurs se poursuivre et qu'à terme, les exploitations soient définitivement abandonnées par manque de perspectives des enfants, potentiels repreneurs ; ✓ Risque de perte d'identité paysagère et de valeur environnementale à cause d'une agriculture de plus en plus industrielle ; ✓ Disparition totale des commerces de proximité ; ✓ Présence de plusieurs autres pôles économiques autour de Wasseiges, dont certains possèdent des PAE (Hannut, Fernelmont et Eghezée) ;

Vision synthétique du développement rural souhaité à un horizon de 10 ans : *« D'ici 10 ans, chaque projet entrepreneurial wasseigeois trouvera une offre foncière ou immobilière pour lui permettre de répondre à ses besoins de développements et s'intégrera de manière harmonieuse avec toutes les autres fonctions du territoire et le cadre rural de l'entité. »*

3. MILIEU NATUREL ET PAYSAGE

3.1. Synthèse du diagnostic socio-économique

Wasseiges est située au cœur de la zone agro-géographique de la Hesbaye. Trois faciès paysagers se distinguent au sein de la commune. Tous les noyaux villageois sont concernés par un faciès hesbignon namurois (relief très légèrement ondulé, où l'habitat est groupé en villages et où les fermes sont situées à l'extérieur des villages. Au nord de Wasseiges et d'Ambresin, on retrouve le faciès hesbignon liégeois (paysage dont le réseau hydrographique est peu présent, l'habitat est soit groupé en tas soit étalé le long des axes routiers et les fermes sont principalement situées dans les centres villageois). Enfin, au nord-est de la commune, le paysage correspond à un faciès hesbignon brabançon (relief ondulé, étalement des villages le long des axes routiers et des fermes principalement situées à l'extérieur des villages). Un tout petit périmètre d'intérêt paysager au plan de secteur est présent à l'entrée du ruisseau d'Acosse sur le territoire communal. Plusieurs points de vue et périmètre paysager ADESA sont présents au sein de la commune : à Acosse, au sein du plateau agricole au nord de Meeffe et tout le long du lit de la Mehaigne

Au niveau physique, de nombreux cours d'eau sont présents mais aucun n'excède la voie non-navigable de 1ère catégorie. C'est le cas du ruisseau de la Mehaigne, qui divise la commune en deux selon un axe ouest-est et de la Soile qui la traverse depuis l'ouest jusqu'à rejoindre la Mehaigne à Ambresin. Wasseiges est caractérisé par un réseau écologique constitué d'éléments distincts : les cours d'eau et leurs berges, les zones humides, les vergers, les bois et les jardins des noyaux villageois.

Il n'existe ni de sites naturels protégés ni de zones Natura 2000 au sein de la commune. Le territoire communal est concerné par 2 sites repris à l'inventaire des sites de grand intérêt biologique. Situés le long de la Mehaigne, ils représentent 10,87 ha : le site « Saint-Donat » composé des anciens bassins de décantation de la sucrerie d'Ambresin et le site des marais de Wasseiges. On recense également 25 arbres et groupes d'arbres remarquables répartis sur toute la commune.

En vue de préserver et de valoriser la richesse de son patrimoine naturel, la Commune de Wasseiges a entrepris plusieurs démarches :

- ✓ les opérations « Bords de route – Fauchage tardif » (depuis 1996) ;
- ✓ l'opération « Combles et clochers » (1996) ;
- ✓ les communes wallonnes « zéro pesticide » ;
- ✓ la Semaine de l'Arbre.
- ✓ Quatre pattes, deux communes, zéro pollution
- ✓ L'aménagement foncier rural « Soile et affluents »
- ✓ Contrat rivière Meuse aval
- ✓ GAL Meuse@Campagnes

3.2. Compléments apportés par la consultation de la population

Les habitants soulignent l'intérêt naturel et paysager des cours d'eau mais regrettent les problématiques de berges dégradées et de rejets d'eaux usées suite à des manquements dans l'égouttage et dans les stations d'épuration. La dimension rurale, campagnarde, naturelle et de quiétude de la commune est relevée. Ils relèvent aussi la présence d'ilots de biodiversité à préserver et à valoriser et attirent l'attention sur les pratiques qui leur sont nocives (pesticides, urbanisation, suppression des arbres et haies, fauchage tardif peu développé, peu de zones humides, …). Ils ont indiqué que les agriculteurs prenaient en compte la biodiversité et la nature et soulignent l'organisation de la journée de l'arbre. L'impact négatif sur le paysage et sur des ilots végétaux dans les centres par de nouvelles habitations et bâtiments agricoles est signalé.

La qualité des prestations du service environnement est tout autant soulignée que dépréciée. Certaines incivilités sont également relevées : incinérations sauvages, déchets (canettes, mégots, déjections canines…), non-respect de la propriété privée par des chasseurs…

Les personnes ressources identifient quant à elle la fin de l'utilisation des pesticides par la commune pour l'entretien des espaces verts (sauf dans les cimetières) et l'installation de haies (parfois doubles) autour des lieux sensibles pour contrer l'effet des pesticides. Ils indiquent également que la question de l'épuration est peu prise en compte en termes de réflexion et stratégie.

En termes de piste à développer, les différents publics questionnés évoquent :

- La plantation d'arbres et des haies pour renforcer la diversité écologique ;

- La mise en place d'un réseau de jardins-forêts et d'un potager collectif ;
- La création de zones tampon aux pesticides autour des zones d'intérêts et d'habitation et de règles de pulvérisation ;
- Le développement d'actions de valorisation de la Mehaigne ;
- La valorisation du lac ;
- La création d'un réseau de chaleur ;
- L'installation de poubelles publiques ;
- L'organisation de formations pour le personnel communal et les habitants (compostages, tri des déchets, …
- La création d'un Repair Café ;
- L'organisation d'une journée citoyenne de ramassage des déchets (notamment le long des cours d'eau) ;
- Mise en place d'un groupe de travail pour la gestion différenciée des cimetières

3.3. Le renforcement AFOM : diagnostic & consultation

Atouts	***Faiblesses***
✓ Proximité de pôles urbains d'importance : Hannut, Eghezée, Namur, Huy et Liège ; ✓ Présence d'éléments paysagers intéressants (périmètre d'intérêt paysager) ; ✓ Relief peu marqué ➔ Vues dégagées sur le paysage ; ✓ Sites protégés (SGIB, arbres et haies remarquables) qui participent à la qualité de la biodiversité et paysagère ; ✓ Opérations et démarches en faveur de la nature (fauchage tardif, commune sans pesticides, prairies fleuries, etc.) qui participent à la qualité de la biodiversité ; ✓ Potentiel naturel et paysager des cours d'eau ; ✓ Réduction de l'usage des pesticides par la commune ;	✓ Faible diversité paysagère ➔ peu d'attrait touristique ; ✓ Existence de galeries souterraines : marnières ; ✓ Existence de zones inondables en zone urbanisable ; ✓ Grandes étendues de culture : frein à la biodiversité ; ✓ Pratiques qui impactent la nature et la biodiversité (pesticides, urbanisation, suppression des arbres et haies, fauchage tardif peu développé, peu de zones humides ; ✓ Incivilités (canettes, mégots, déjections canines, incinérations sauvages, …) ;
Opportunités	***Menaces***
✓ Valorisation des ressources naturelles et géologiques (ex : Saint-Donat et marnières) ✓ Développement de la sensibilisation des habitants et utilisateurs du territoire à l'environnement et la biodiversité ; ✓ Présence d'ilots de biodiversité à préserver et valoriser ; ✓ Nouvelle politique BiodiverCité permettant de mettre en œuvre des actions en faveur de la nature ;	✓ Risque d'inondations dans certaines zones bâties ; ✓ Risque d'effondrements dû aux marnières ; ✓ Possibilité de non-renouvellement des actions entreprises à l'échelle locale (dépendance politique) ;

Vision synthétique du développement rural souhaité à un horizon de 10 ans : *« D'ici 10 ans, la qualité des eaux et l'étendue du maillage vert se seront fortement améliorés. Tous les sites de grand intérêt écologique auront été protégés et chaque citoyen disposera d'indicateurs clairs sur l'évolution de la biodiversité locale. »*

4. VIE ASSOCIATIVE – SPORT – TOURISME

4.1. Synthèse de la caractérisation socio-économique

Sur le plan culturel, Wasseiges disposait d'un espace culturel (ferme de la Dîme) qui organisait de nombreuses activités (théâtre, spectacles, concertes, cinéma, …). Cet établissement est depuis lors fermé. Wasseiges dispose d'un rattachement à la cellule régionale « Article 27 » de Huy et d'une bibliothèque communale localisée à Wasseiges. Quatre associations culturelles sont également actives sur la commune (chorale, théâtre, musique).

La vie associative se concentre autour de 3 salles et maisons de village à Acosse, Meeffe et Wasseiges. Leur utilisation est notamment sollicitée par une vingtaine d'associations et comités des fêtes.

Sur le plan sportif, une quinzaine de clubs sont répertoriés et quelques infrastructures : un espace multisport extérieur permettant la pratique du football et du basket, deux terrains de football, huit terrains de tennis, un terrain de pétanque, des agrès de musculation et un centre d'entrainement équestre privé.

L'office du tourisme couvrant Wasseiges se trouve à Huy. On trouve sur le territoire communal : 6 lieux de restauration, 1 camping et 2 gîtes. 34 éléments sont classés au patrimoine (l'orgue de l'église Saint-Martin à Wasseiges, les marais et anciens bassins de décantation de la sucrerie d'Ambresin, en plus d'être de valeur biologique et 2 tumuli à Ambresin)

4.2. Compléments apportés par la consultation de la population

Les habitants soulignent les initiatives mises en place dans le Plan de Cohésion Sociale (« Les chaussettes rouges », atelier de tricot, de peinture, …) ainsi que celles organisées par le Conseil consultatif des aînés et de la personne handicapée et toutes les autres activités développées par les associations et comités. Sont également pointés le nombre de clubs sportifs différents, la bibliothèque, les boîtes à livre et les échanges entre les différentes associations. Les nouveaux habitants semblent bien participer aux activités villageoises et les liens entre habitants sont bons. Les deux taxis du CPAS sont un point fort mentionné ainsi que le dynamisme dudit centre.

Comme points négatifs, il est fait mention d'un « esprit de clocher » très présent et de voisins qui se parlent et se connaissent de moins en moins. L'absence d'une salle culturelle et sportive pour les 4 villages est signalée de même que l'absence de comités de quartiers et de voisins dans le village de Wasseiges (plus de grand feu). A Acosse, les habitants regrettent un manque d'activité pour les jeunes, le manque de liens intergénérationnels, une difficulté d'accès piéton à la pleine de jeux pour tout le village, l'arrêt du Rock and Blues et le manque de coins BBQ. La vétusté de la salle de gym/fête de Meeffe est également pointée.

La question des gens du voyage est régulièrement évoquée en relevant tantôt le peu de problèmes rencontrés avec eux et tantôt les difficultés en termes de coutumes et habitudes (vitesse en voiture, hygiène, pollutions…)

En ce qui concerne le tourisme, les habitants relèvent la présence des gîtes, du safran du Cotchia et des tumuli de Seron (commune de Fernelmont) de même que l'absence de bâtiments classés. Les personnes ressources identifient quant à eux la présence de belles promenades, l'affiliation récente à la maison du tourisme, les rivières comme potentiel à développer, le manque d'attractions et la sous valorisation de cette filière

En termes de piste à développer, les différents publics questionnés évoquent :

- L'élargissement des initiatives du PCS sur d'autres créneaux horaires et le week-end ;
- La création d'une salle culturelle/sportive ;
- Le soutien à l'émergence de fêtes de voisins et d'activités inter-générationnelles ;
- La création de tables de conversation (néerlandais, anglais, wallon, …) ;
- La sécurisation de la plaine de jeux d'Acosse ;
- La rénovation du club des jeunes d'Acosse ;
- La rénovation des chapelles (Notre-Dame des Champs)

- L'organisation d'activités de mise en valeur du patrimoine local (fermes, tumulis, chaussée romaine, conteurs d'histoire, sentiers balisés)
- La rénovation de l'orgue d'Ambresin ;
- La création de lieux de vie commune (four à pain, espace piéton, …) ;
- L'organisation d'un événement annuel de grande ampleur (concerts, fête de la bière, …) ;
- L'aménagement de chemins et sentiers (sur les anciennes lignes de chemin de fer) notamment entre le clos du Lac et l'école de Wasseiges ;

4.3. AFOM : diagnostic & consultation

Atouts	***Faiblesses***
✓ Grand nombre de clubs de sports et quelques infrastructures sportives ; ✓ Sentiers de balades ; ✓ Présence d'un camping réservé aux gens du voyage et de deux gîtes ; ✓ Plusieurs espaces verts publics aménagés ; ✓ 4 sites classés ; ✓ Nombreuses initiatives via le Plan de cohésion Social, le Conseil consultatif des aînés et les associations et comités ; ✓ Actions du CPAS dont les 2 taxis sociaux ; ✓ Participation des nouveaux habitants et liens entre habitants ; ✓ Présence des tumuli de Séron ;	✓ Peu d'activités touristiques ; ✓ Peu d'établissements horeca ; ✓ « Esprit de clocher » et liens entre habitants qui tendent à se réduire ; ✓ Absence d'une salle culturelle et sportive pour les 4 villages ; ✓ Absence de comité de quartier à Wasseiges ; ✓ Difficulté d'accès piéton à la plaine de jeux d'Acosse et à celle de Meeffe (traversée de la grand route) ; ✓ Vétusté de la salle de gym/fête de Meeffe ; ✓ Pas de bâtiments classés ;
Opportunités	***Menaces***
✓ Miser sur le potentiel du tourisme agricole ;	✓ Le manque d'activités touristiques permettant l'attrait de la région ; ✓ Différence culturelle avec les gens du voyage ;

Vision synthétique du développement rural souhaité à un horizon de 10 ans : *« D'ici 10 ans, l'entité pourra s'appuyer sur une dynamique associative forte disposant de locaux et de moyens matériels en suffisance. L'offre culturelle et associative se structurera autour de nouvelles collaborations pour pouvoir s'adresser à toutes les tranches d'âges et offrir une programmation quotidienne. Elle établira également des stratégies de mutualisation des moyens dans un soucis d'efficience. »*

5. DEMOGRAPHIE – LOGEMENT – URBANISME

5.1. Synthèse de la caractérisation socio-économique

La Commune de Wasseiges comptait 2.996 habitants (au 1er janvier 2021) pour 24,41 km². Sa densité (118,5 hab./km²) est plus faible que les communes voisines (max de 187,63 hab/km² à Hannut) et deux fois moindre que la moyenne régionale (215,2 hab/km²). Le village de Wasseiges accueille 34,2% de la population de la commune. Viennent ensuite Meeffe (29,4%) puis ambresin (25,1%) et enfin Acosse (11,4%)

La croissance démographique (± 33,5 %) entre 1997 et 2017 prouve l'attractivité du territoire, notamment à l'échelle de la micro-région où aucune commune ne dépasse les 30 %. Cette croissance s'explique à la fois par l'arrivée de nouveaux habitants et par les naissances. Le solde migratoire étant plus de deux fois supérieur à la moyenne wallonne (10,23 nouveaux habitants par an et par 1.000 habitants entre 2005 et 2016). Le solde naturel étant presque cinq fois supérieur à la moyenne wallonne (2,36 naissances pour 1000 habitants à Wasseiges contre 0,57 en Wallonie)

Sur le vieillissement de la population, Wasseiges s'inscrit également en opposé à la dynamique wallonne puisque l'âge moyen n'a pas évolué depuis 1991 (38,9 ans) alors que celui de la Wallonie n'a fait qu'augmenter (41,2 ans). Le solde migratoire et les naissances contrebalancent donc fortement le vieillissement de la population à Wasseiges.

Sur la question des ménages, Wasseiges suit la même tendance qu'en Wallonie avec une réduction de la taille des ménages, une réduction du nombre de couples mariés et une augmentation des personnes isolées et des cohabitants.

Deux parcs résidentiels totalisant une centaine de personnes sont présents sur la commune avec le site de Meeffe et la Zone d'Habitat Vert du Village de Wasseiges (Clos du Lac) qui ont connu une très légère augmentation de leur population depuis 2007. Ces parcs sont intégrés dans le Plan Habitat Permanent de la région wallonne.

Le nombre de logements a fortement crû en 15 ans (+16,6%) surtout en ce qui concerne les maisons 4 façades (+30,1%) et 3 façades (+12,1%). Cette dynamique est la même que pour les communes voisines mais se différencie de la moyenne wallonne avec beaucoup moins d'appartements. La grande majorité des logements est supérieure à 104m² mais la taille moyenne tend à se réduire comme ailleurs dans la région et la région wallonne. Une taxe sur les logements inoccupés existe depuis 2005.

Le prix des habitations, comme partout ailleurs, a considérablement augmenté en 20 ans et se trouve à un niveau inférieur aux communes voisines (196.000€ contre plus de 200.000€ pour les maisons) et bien supérieur à la moyenne wallonne (157.000€). Ce qui témoignent d'une certaine attractivité de la commune mais qui souffre un peu de la moins bonne accessibilité par rapport à ses voisines.

Wasseiges comptait 22 logements publics sur son territoire en 2017. Ces logements publics représentaient 2 % du nombre de logements total de la commune. Une Agence Immobilière Sociale (AIS), présente à Hannut est active sur le territoire communal mais elle n'y gère aucun logement.

5,77% du territoire communal est constitué de parcelles et bâtiments publics. La grande majorité est détenu par les fabriques d'église (60% pour 69,37 ha) puis par la commune et le CPAS (28% pour 32,57 ha). La commune est donc un des acteurs publics importants, ce qui lui permet de conserver une certaine maîtrise foncière.

Wasseiges ne possède ni Schéma de Développement Communal (SDC), ni Guide Communal d'Urbanisme (GCU). La Commune compte cependant un Guide Régional d'Urbanisme (GRU) définis sur le village de Wasseiges mais qui ne traite que de la question de l'accessibilité PMR. Deux Schémas d'Orientation Locaux (SOL) existe à Ambresin et Wasseiges.

Les zones urbanisables au plan de secteur sont majoritairement composées de zone d'habitat à caractère rural (86,36%). Le solde est composé de 4 zones de loisir (8,32%), d'une ZACC mise en œuvre (5,12%) et d'une zone de services publics (0,2%).

Enfin, une opération d'aménagement rural est en cours sur la commune (Soile et Affluents)

5.2. Compléments apportés par la consultation de la population

Les habitants relèvent le très bon accueil et la bonne communication du service urbanisme ainsi que les caractéristiques de la commune (petite taille, rurale, échelle humaine, beauté des paysages, …). A ce titre, l'augmentation trop importante du nombre d'habitants est pointée du doigt.

A l'inverse, d'autres habitants relèvent le peu de nouveaux habitants à cause d'une faible attractivité du territoire. Ils pointent le manque d'informations/cadastres sur les marnières. L'étalement urbain, le manque de vision urbanistique ainsi que l'hétérogénéité des nouvelles constructions sont également pointés du doigt. Enfin, ils signalent un manque de clarification et de respect des servitudes et le peu de consultation lors des grands changements urbanistiques.

Le prix des logements est tout autant indiqué comme encore bon marché que comme trop cher. Enfin, la faible qualité architecturale est mentionnée de même que le risque de bétonnage des chemins de campagne à cause des chantiers d'aménagement foncier rural ;

Les acteurs sociaux relèvent quant à eux un manque de logements sociaux adaptés pour certain public (familles nombreuses monoparentales).

Les personnes ressources mettent en avant les projets de reconversion réussies d'anciennes fermes patrimoniales en logements (ferme-château de Wasseiges, ferme Léonard à Ambresin), l'organisation de réunions publiques dès que nécessaire, la présence de la régie foncière à Meeffe et Wasseiges et la politique dynamique de création de logements sociaux. Ils regrettent l'effet « cité dortoir » et la pression foncière qui s'accroit avec l'arrivée de néo-ruraux, l'absence de CCATM et d'outils de gestion d'aménagement du territoire, l'absence de certains types de logements sociaux (intergénérationnels, personnes handicapées, moyens, tremplin) ainsi que leur mauvaise performance énergétique et les difficultés de gestion avec les gens du voyage (intégration avec le voisinage, entretien des infrastructures, …)

En termes de piste à développer, les différents publics questionnés évoquent :

- La création d'entrées de village avec effet sécurisant et esthétique ;
- La mise en place de règles urbanistiques claires et communes ;
- L'interdiction des nouvelles constructions à côté des élevages existants et à proximité des lieux de manifestations festives ;
- La création d'un habitat groupé et de logements pour seniors ;
- Aider les habitants dans leurs démarches d'amélioration des habitations ;
- Conserver les zones vertes dans les centres et préserver le caractère rural ;
- La création de logements sociaux adaptés ;
- L'aménagement de la ZACC à Ambresin ;

5.3. AFOM : diagnostic & consultation

Atouts	***Faiblesses***
✓ Accroissement de la population et des densités de population dans presque tous les villages ➔ Permet de faire perdurer la vitalité de tous les villages sur l'ensemble du territoire ; ✓ Solde migratoire positif démontrant l'attractivité du territoire ; ✓ Solde naturel positif ; ✓ Vieillissement de la population très peu présent (ne l'est que depuis 2012) ; ✓ Mise en place d'une taxe sur les logements inoccupés et sur les secondes résidences ➔ Stimulation de la dynamique immobilière ; ✓ Augmentation de la part de logements (surtout les 4 façades) et	✓ Pression exercée sur le potentiel foncier en raison de la réduction de la taille des ménages et augmentation du nombre de ménages ; ✓ Modification de la structure sociétale (ménages de plus en plus petits et de plus en plus nombreux) ; ✓ Prix de l'immobilier en constante augmentation ; ✓ Près de 125 personnes (soit environ 4,3% de la population communale totale) domiciliées dans les parcs résidentiels du plan HP. Nombreux problèmes juridiques (seconde résidence, statut des voiries, collectes des déchets, accessibilité des services de secours, etc.) ➔ Situation très instable sur le plan urbanistique et juridique ; ✓ Présence de zones de loisirs dont l'aménagement n'est pas totalement en

réduction de leur taille ; ✓ Dynamisme en matière d'octroi des permis (urbanisme et urbanisation) ➔ Renouvellement de l'offre immobilière ; ✓ 22 logements publics ; ✓ Plusieurs opérations de remembrement foncier en cours ➔ Volonté de gestion efficace du territoire ; ✓ Bonne communication du service urbanisme ; ✓ Reconversion réussie d'anciennes fermes en logements ; ✓ Existence de la régie foncière ; ✓ Dynamique de création de logements sociaux au regard des moyens communaux ;	conformité avec la législation ➔ Perte de contrôle des autorités communales en matière d'urbanisation et d'aménagement du territoire ; ✓ Absence de Schéma de Développement Communal ; ✓ Commune de Wasseiges constitue un acteur foncier important au niveau communal ; ✓ Manque de règles/informations sur les marnières ; ✓ Etalement villageois et absence de vison d'ensemble urbanistique ; ✓ Manque de logements sociaux adaptés ; ✓ Evolution en cité dortoir ; ✓ Absence de CCATM et d'outils de gestion territoriale ; ✓ Manque et PEB des logements sociaux ;
Opportunités	***Menaces***
✓ Croissance démographique ➔ Potentialités de développement multipliées et attractivité du territoire ; ✓ Développement potentiel de l'emploi ; ✓ Remplacement de la main-d'œuvre grâce à un solde naturel positif ; ✓ La réhabilitation des logements inoccupés et insalubres ; ✓ Une importante réserve foncière potentielle à gérer de manière cohérente et parcimonieuse ; ✓ Régularisation des zones de parcs résidentiels (CoDT) ;	✓ Croissance démographique ➔ Risque de perte de contrôle de l'urbanisation ; ✓ Croissance démographique en grande partie dépendante des migrations ➔ Risque de perte de l'identité communale ; ✓ Risque de vieillissement de la population dans les années à venir ; ✓ Risque d'accroissement de la pression exercée sur le potentiel foncier ; ✓ Pression croissante sur les équipements : écoles, crèches… ✓ Emballement des prix du foncier ; ✓ Dynamisme en matière d'octroi des permis ➔ Risque de dénaturation des caractéristiques bâties traditionnelles ; ✓ Problématiques liées au nombre de personnes domiciliées dans les parcs résidentiels concernés par le plan HP ; ✓ Risque de croissance incontrôlée du logement (exclusivement du bâti de type « ouvert » et de grand gabarit dans les dernières années) ➔ Forte consommation d'espace ; ✓ Risque de bétonnage des chemins de campagne avec l'aménagement foncier rural ;

Vision synthétique du développement rural souhaité à un horizon de 10 ans : *« D'ici 10 ans, chaque village aura structuré son urbanisation autour de lieux de centralité clairement identifiables et de nouvelles formes de bâtis auront réussis à être intégrées dans l'identité rurale afin de répondre à l'accès au logement pour tous »*

6. SERVICES – CADRE DE VIE

6.1. Synthèse de la caractérisation socio-économique

Wasseiges offre un certain nombre de services pour tous les âges : un poste de police de proximité, des services postaux, des services sociaux (Centre Public d'Action Sociale (CPAS), Agence Locale pour l'Emploi (ALE), etc.), 2 écoles (maternelles et primaires sur 3 sites), des services à l'enfance et à la jeunesse (des accueillantes conventionnées, l'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE), Le P'tit 4h), des services au troisième âge (une maison de repos et des activités pour les seniors), un seul point de contact pour les personnes handicapées, des services à destination de tous (un service d'aides ménagères, un service de médiation de dettes, une mutuelle). Par contre le territoire ne dispose ni de caserne de pompiers, ni d'école secondaire.

En ce qui concerne les services de soins, Wasseiges ne possède qu'une pharmacie. Sur la quinzaine de praticiens, seuls quatre sont des médecins généralistes. Cette faible densité de médecins fait de Wasseiges une commune éligible pour Impulseo I (attribution de primes à l'installation pour les nouveaux médecins). Les structures comme les hôpitaux, cliniques ou maisons médicales sont absentes du territoire.

En ce qui concerne la qualité du cadre de vie des habitants, on retrouve sur le territoire une série d'espaces publics dont la qualité de l'aménagement est souvent bonne grâce à l'impulsion du Plan de Cohésion Social (2 places de village réaménagées récemment à Wasseiges et Ambresin et 6 espaces verts dont au moins 1 dans chaque village). Meeffe et Acosse disposent en plus d'une plaine de jeux.

6.2. Compléments apportés par la consultation de la population

En ce qui concerne les services, les habitants soulignent (mais c'est aussi décrié) la qualité du personnel de l'administration et de l'accueil extra-scolaire ainsi que les larges horaires d'ouverture, la présence de 3 écoles, l'existence du conseil communal des enfants (boîtes à livres) et l'initiative « Place aux enfants ». La présence de médecins, de kinés, d'un dentiste et d'une pharmacie est soulignée mais en même temps jugée insuffisante. Ce qui plaît également sont les voyages organisés pour les 3*20 et la lecture d'histoires par les aînés à l'école de Wasseiges.

Sur les espaces publics, les citoyens mettent en avant le réaménagement de la place de Wasseiges, les bacs à fleurs le long des ponts et les actions d'embellissement des villages (plaine de jeux, espaces verts, …) menées par la Commune et les habitants. La présence du potager bio partagé (Le potager de Wasseiges) à Wasseiges est également un plus.

En point négatif, les habitants soulignent le manque d'animation sur la place de Wasseiges et sa forte minéralisation. Un manque d'espaces de jeux est aussi identifié dans le village de Wasseiges et au Clos du Lac. Le mauvais état des locaux pour l'accueil extra-scolaire (salle Al'Torette et Au p'ptit 4h), la vétusté du car communal, l'absence d'immersion et de vision stratégique commune entre les écoles sont soulignés. Une problématique de manque d'encadrement et de civisme de certains jeunes et de manque de lieux leur étant destiné est évoquée. La difficulté d'accéder à la crèche sans voiture personnelle est un problème de même que les courts horaires d'ouverture de la poste. La dangerosité du parking à l'école de Meeffe est pointée. A la maison communale, l'absence d'anonymat est pointée au service accueil. L'absence d'une maison médicale et l'éloignement du poste de médecine de garde sont aussi un problème. Enfin, il est évoqué le manque d'information sur les études traitant du lien entre l'usage de pesticides et la formation de cancer.

Les acteurs sociaux ont quant à eux pointé des problématiques de garde d'enfants, de mobilité et de manque de loisirs de proximité, de manque de moyens financiers pour les jeunes isolés qui doivent financer leurs études ainsi que la longue liste d'attente en institutions spécialisées pour personnes handicapées. Ils apprécient par contre les services existants à destination des personnes âgées (taxi social, agence jardinière locale, titre-service, répertoire des personnes isolées en difficulté) et à destination des familles monoparentales en difficulté (plan habitat permanent, taxi social, PCS, crèche, accueil extra-scolaire, buanderie sociale, aides ménagères, conférences ONE, services de médiation de dettes, …).

Les personnes ressources relèvent les mêmes points positifs et négatifs que les habitants et les acteurs sociaux avec les compléments suivants : création récente du Patro, la disparition des cafés de village, l'absence d'une véritable bibliothèque, le peu d'aides financières pour la mise en œuvre des projets, l'impossibilité de placer un chapiteau sur la nouvelle place de Meeffe.

Dans leur questionnaire, les enfants des écoles aiment surtout : leur école et leurs activités (la gym, le football, le vélo, la fête d'Halloween, les journées sportives, le cours de néerlandais, les joggings, les jeux inter-villages), le cadre de vie de la commune, les villages, les plaines de jeux, les activités sportives et festives et les actions citoyennes (PCS, écoles, comité des fêtes de Meeffe, la brocante, « je cours pour ma forme », la fête des fleurs, le nettoyage de printemps, la veillée de Noël , « un point c'est tout » (PCS), les marches), les boîtes à livres, les poubelles décorées, la présence des commerces.
Ce qu'ils n'aiment pas sont surtout : les déchets dans la nature, la vitesse excessive des voitures, le manque de places de parkings près des écoles et l'insécurité des abords, la vétusté des salles de gym (surtout Wasseiges), l'état des trottoirs, le manque de passages piétons et de pistes cyclables

En termes de piste à développer, les différents publics questionnés évoquent :

- . La création d'espaces publics au Clos du Lac ;
- . L'aménagement de locaux pour l'accueil extra-scolaire ;
- . La création d'espaces de rencontre pour les jeunes (salles, petit local, préau, …) ;
- . Inviter les habitants à donner/organiser un week-end par an de dons ;
- . La création d'espaces verts ;
- . Faciliter les déplacements à pied vers les écoles ;
- . La mise en place d'un système de ramassage scolaire pour les 4 villages ;
- . Ouvrir les voyages des 3*20 à d'autres générations ;
- . Rénovation et aménagement des plaines de jeux (consultation faite pour la plaine de Meeffe) ;
- . La création d'une école de devoirs et la mise en place d'un service d'accompagnement scolaire par des bénévoles ;
- . Faire connaître les subsides ;
- . Création de chantiers participatifs d'aménagement du cadre de vie ;
- . La création d'un groupe de bénévoles pour accompagner les personnes isolées et d'un réseau interpersonnel d'échanges (lecture, informatique, activités, …) ;
- . Promouvoir l'habitat kangourou ;
- . La création d'un groupe de paroles sur la gestion d'un ménage ;
- . Le renforcement des collaborations avec l'AMO de Hannut ;
- . La création d'un groupe « alcooliques anonymes » ;
- . La création/rénovation d'un logement pour personnes handicapées ;
- . La création d'un « Repair étude » pour jeunes étudiants en difficulté ;
- . Création de nouvelles valves communales ;
- . Développement de synergies entre la crèche et l'accueil extra-scolaire ;
- . Agrandissement (côté jardin) du « plateau » ;
- . Déménagement des bureaux de la police ;
- . Aménagement des abords du CPAS (aire de pique-nique)
- . « Repair » camionnette
- . Plantation de fruitiers dans les écoles ;
- . Séances d'information sur les assuétudes ;
- . Séjours à l'étranger pour les jeunes ;
- . Maison des jeunes ;
- . Réorganiser « la caravane amoureuse »
- . L'aménagement d'un site de détente près des étangs de pêche ;
- . L'augmentation des activités scolaires (musique, sports, visites, sciences, dessin, …)

- . Une nouvelle salle de sport (Wasseiges) ;
- . Nouveaux modules de jeux dans les cours ;
- . Des cantines locales et durables ;
- . Plus de déplacements à pied et en vélos ;
- . Des actions en faveur de la nature ;

6.3. AFOM : diagnostic & consultation

Atouts	*Faiblesses*
✓ Un bureau de poste ; ✓ Un poste de police ; ✓ La fréquentation scolaire est en hausse globale sur les 20 dernières années ; ✓ L'ONE, la crèche communale, les gardiennes et le P'tit 4h jouent un rôle important en matière de petite enfance ; ✓ Taux de couverture en accueil de la petite enfance (60,1 places/100 enfants) nettement supérieur à la moyenne wallonne (33,9) ; ✓ Nombre de lits MR/MRS pour 1000 personnes de plus de 60 ans (117) nettement supérieur à la moyenne wallonne (56) ; ✓ Présence d'une mutuelle ; ✓ Présence du GAL Meuse@Campagnes; ✓ Qualité des services communaux ; ✓ Horaire d'ouverture des services communaux ; ✓ Présence des 3 écoles ; ✓ Conseil communal des enfants ; ✓ Voyages et activités 3*20 ; ✓ Places publiques et espaces verts ; ✓ Bacs à fleurs sur les ponts ; ✓ Potager bio partagé de Wasseiges ; ✓ Services pour les personnes âgées ; ✓ Services pour les ménages monoparentaux en difficulté ; ✓ Création du Patro ;	✓ Absence de caserne de pompiers ; ✓ Pas d'établissement non-fondamental ou supérieur sur le territoire ; ✓ Part des élèves fréquentant une école de l'entité relativement faible ; ✓ Absence d'hôpital sur le territoire (plus de 20 km à parcourir) et manque de structures de soin ; ✓ Seulement 4 médecins généralistes ; ✓ La commune ne dispose pas d'une structure à destination des personnes handicapées ; ✓ 2 villages sans place publique ; ✓ Manque d'animations sur les places ; ✓ Manque d'espaces de jeux à Wasseiges et au Clos du Lac ; ✓ Vétusté des locaux extra-scolaire et du car communal ; ✓ Pas d'offre d'immersion dans les écoles et absence d'une vision globale ; ✓ Manque d'encadrement et de lieux pour les jeunes ; ✓ Dangerosité du parking de l'école de Meeffe ; ✓ Absence d'anonymat à l'accueil de la maison communale ; ✓ Déficit d'offre en garde d'enfants ; ✓ Liste d'attente trop longue pour logement adapté aux handicapés ; ✓ Manque de moyens pour les étudiants en difficulté financière ;

✓ La qualité des écoles et leurs activités ; ✓ Le cade rural de la commune ; ✓ Les activités sportives, festives et citoyennes ; ✓ Les boites à livres ; ✓ Les poubelles décorées ; ✓ Les commerces ;	✓ Peu de moyens financiers pour la mise en œuvre de projets ; ✓ Absence d'une vraie bibliothèque ; ✓ Réaménagement de la place de Meeffe qui empêche l'installation d'un chapiteau ; ✓ Les déchets dans la nature ; ✓ La vitesse des voitures ; ✓ Le manque de parkings aux écoles ; ✓ La vétusté de la salle de gym de Wasseiges ; ✓ Manque de trottoirs, passages piétons et pistes cyclables ;
Opportunités	***Menaces***
✓ Profiter du PCS et ses atouts pour le développement de projets divers ; ✓ Intérêt de « surfer » sur la vague du GAL, qui peut constituer un levier dans la réalisation de projets parfois très ambitieux ; ✓ 2 places publiques réaménagées ; ✓ Seulement 4 médecins généralistes ➔ La commune est concernée par Impulseo I (68,2 médecins/100.000 hab) ; ✓ Extension des activités 3*20 à d'autres publics ;	✓ Le vieillissement et non-renouvellement des médecins généralistes, risquant d'aggraver la pénurie de médecins ; ✓ L'agrandissement des distances à parcourir pour l'accès aux services ; ✓ Heures d'ouverture de la poste ; ✓ L'offre en soins de santé et éloignement du poste de garde ; ✓ Manque d'info sur les études traitant de l'impact des pesticides ;

Vision synthétique du développement rural souhaité à un horizon de 10 ans : *« D'ici 10 ans, tous les services de base seront encore présents au sein du territoire et un programme de rénovation structurelle sera engagé sur le long terme afin de garantir leur pérennité. »*

7. GESTION COMMUNALE – COMMUNICATION – PARTICIPATION

7.1. Synthèse de la caractérisation socio-économique

L'administration communale est structurée autour de onze services communaux centralisés à Wasseiges ; elle dispose d'un site internet riche en informations et facile d'utilisation, mettant à disposition des habitants les informations liées à tous les aspects de la vie communale (politique, social, culture, sport, tourisme, histoire, patrimoine, etc.). En complément, l'administration dispose d'un bulletin communal, de panneaux d'affichage libre implantés dans le centre des villages et de valves.

D'autres instances d'avis permettent également d'informer et d'entendre les citoyens qui peuvent apporter leur motivation et leur expertise : la Commission Locale de Développement Rurale (CLDR), le GAL, le Plan de Cohésion Social, les conseils consultatifs des enfants et des aînés. En revanche, il n'y a pas de Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (CCATM).

En ce qui concerne l'accès à Internet, la couverture est bonne sur la plus grande partie du territoire (Wasseiges, Ambresin et Meeffe). Seul Acosse dispose d'une moins bonne couverture. La connexion au réseau GSM est également correcte sur une grande partie du territoire.

En ce qui concerne la gestion des déchets, le poids des ordures ménagères brutes (OMB) a fortement baissé au cours des dix dernières années de manière bien plus forte que la moyenne wallonne (102kg par an et par habitant contre 147 pour la Wallonie). Depuis on observe cependant une très légère augmentation. La Commune a adhéré à Fost Plus, utilise des conteneurs à puce pour les déchets et compte des bulles à verres et des conteneurs à textiles répartis sur le territoire. Les encombrants sont collectés 4 fois/an par la ressourcerie liégeoise et un parc à conteneur est présent dans la commune.

Tout le territoire, sauf Acosse, est en régime d'assainissement autonome. A Acosse, une station d'épuration est prévue mais non encore construite.

7.2. Compléments apportés par la consultation de la population

Les habitants apprécient le slogan de la commune « 4 villages – 4 forces ».

La plupart des habitants présents aux réunions regrettent le manque d'information et de communication notamment sur toutes les initiatives existantes, sur les procédures de demande de permis ainsi que sur la problématique des vols (concertation avec la Police). Ils ciblent également le peu d'interpellations citoyennes au Conseil communal. Ils demandent également qu'une réflexion soit menée sur un décloisonnement (pluridisciplinarité et collaboration) des services communaux et sur la mise en place d'une stratégie globale de communication. Il a également été demandé de ne pas céder aux tentations de fusion des communes.

En termes d'infrastructures, les habitants soulignent le bon état général des routes, le renouvellement du pont d'Acosse, la réfection des voiries du clos du Lac, l'amélioration du réseau internet par le placement de la fibre optique, le bon éclairage public (sauf sur certaines églises où il est trop fort) et la présence du parc à conteneurs (mais avec une limite de volume jugée trop basse). Ils regrettent les trop nombreuses coupures électriques, les soucis d'écoulements des eaux, le goût trop chloré de l'eau de distribution, le revêtement en béton trop bruyant de la route d'Acosse, la vétusté des bâtiments communaux, les nids de poule rue des Fiefs, le mauvais entretien des cimetières et de leurs abords et le manque de boites aux lettres de la poste.

Les actions de tri de ramassage de déchets sont listées comme positives et le montant de la taxe déchets comme négatif.

Les personnes ressources pointent quant à elles : la proximité possible avec les mandataires communaux, la bonne santé financière de la commune, les soutiens financiers à la naissance, la vétusté du matériel du service travaux, l'absence d'outils de gestion (SDC, PCM, …), le manque de réflexe participatif,

En termes de piste à développer, les différents publics questionnés évoquent :

- Amélioration de la communication via le bulletin communal et le site web ;
- Pose de panneaux d'affichage numérique et/ou de banderoles aux endroits stratégiques ;
- Amélioration des instances démocratiques communales ;
- Organiser des séances d'infos sur le zéro déchet et poursuivre le travail de sensibilisation et réduction des déchets ;
- Mettre à disposition des broyeurs de déchets verts ;
- Permettre la récupération de certains déchets au parc à conteneurs ;

- Réfléchir à comment éviter les gaspillages dans les envois toutes boites ;
- Disposer d'un guichet unique d'informations ;
- Le développement du tri des déchets à l'école

7.3. AFOM : diagnostic & consultation

Atouts	***Faiblesses***
✓ Site internet de la commune de Wasseiges riche en informations diverses ; ✓ Réduction du poids de déchets ménagers produits par habitant depuis 2007 (inférieur à la moyenne wallonne pour les OMB) ➔ Réduction potentiel du coût du traitement des déchets ; ✓ Adhésion à « Fost plus » et utilisation de poubelles à puce ➔ Contrôle accru du contenu des déchets et des quantités produites ; ✓ Position centrale du parc à conteneurs vis-à-vis du territoire ➔ Accessibilité accrue ; ✓ Tous les villages disposent de bulles à verre ➔ tri des déchets plus aisé ; ✓ Gaz non desservi ➔ atout pour inciter à l'utilisation d'énergies renouvelables ; ✓ La grande majorité du territoire a accès au réseau Internet ; ✓ 1 sirène d'alarme à Acosse ; ✓ Slogan de la commune « 4 villages – 4 forces » ; ✓ Bon état général des routes ; ✓ Amélioration du réseau internet ; ✓ Bon éclairage public ; ✓ Présence du parc à conteneurs ; ✓ Actions de tri et massage de déchets ; ✓ Proximité mandataires-citoyens ; ✓ Bonne santé financière de la commune ; ✓ Primes à la naissance ;	✓ Acosse en partie située en zone de prévention éloignée des captages d'Avin ; ✓ Assainissement généralement autonome ➔ risque de mauvaise gestion des eaux usées. Quid de l'état actuel d'épuration ? ✓ Pas encore de STEP à Acosse ➔ Manques sur le plan sanitaire en matière de traitement des eaux usées ; ✓ Déficit de communication/information sur les initiatives, les procédures de permis, les vols... ✓ Peu d'interpellations citoyennes au conseil communal ; ✓ Manque d'une stratégie de communication globale interservices ; ✓ Coupure de courant ; ✓ Maque d'actions zéro déchets ; ✓ Manque d'outils de gestion (PCM, SDC, …) ; ✓ Vétusté du matériel au service travaux ;
Opportunités	***Menaces***
✓ Projet de construction de STEP suffisant pour compenser les manques actuels ; ✓ Développement des énergies renouvelables ; ✓ Mise en place d'un comité POLLEC 3 pour développer un « Plan Climat » ;	✓ Risque de pollution et de diminution de la qualité des eaux de surfaces ;

Vision synthétique du développement rural souhaité à un horizon de 10 ans : *« D'ici 10 ans, la communication entre la Commune et ses habitants aura été perfectionnée et chaque citoyen trouvera une forme de participation dans laquelle s'engager. »*

8. ENERGIE

8.1. Synthèse de la caractérisation socio-économique

Face au défi climatique, Wasseiges s'est engagée au travers de différents programmes à améliorer ses performances énergétiques (programme POLLEC III, « 31 communes au soleil »). En 2017, elle a signé la Convention des Maires au travers de laquelle elle s'engage à réduire de 40 % les émissions de CO_2 de la commune d'ici à 2030. Plusieurs actions ont déjà été entreprises sur les bâtiments communaux (audit et placement de panneaux solaires) et des actions de sensibilisation sont orientées vers les citoyens. En outre le Plan POLLEC prévoit le placement d'une chaudière à plaquette à l'administration, la diminution de la hauteur des plafonds à l'école d'Ambresin, le placement de panneaux à l'école de Meeffe, le projet d'une valorisation locale de biomasse à destination des chaufferies, le projet PARI ENERGIE, etc.

Aucun parc éolien n'est présent sur le territoire communal mais un projet est à l'étude entre Meeffe, Acosse et Ambresin dont une éolienne serait citoyenne.

8.2. Compléments apportés par la consultation de la population

Sur cette thématique, les habitants regrettent le manque d'impulsion communale vers la transition énergétique, le manque d'incitants à la récupération des eaux de pluie et les systèmes de production d'énergie verte, le coût de l'énergie et le manque de projet locaux de production d'énergie utilisant les ressources locales (eau et biomasse). Ils pointent aussi les nombreuses coupures électriques.

Les personnes ressources identifient les mêmes points que les habitants avec les compléments suivants : importance des moyens à mettre en œuvre dans le futur sur l'isolation et la sensibilisation et le peu de proactivité de la commune à ce niveau.

En termes de piste à développer, les différents publics questionnés évoquent :

- Une utilisation plus optimale de l'éclairage public (notamment au foot) ;
- Installer davantage de panneaux solaires sur les toitures publiques ;
- La possibilité d'installer une éolienne citoyenne ;
- Création de centrale d'achat (panneaux solaires) ;
- Réaliser un inventaire des sources d'énergie potentielles locales ;

8.3. AFOM : diagnostic & consultation

Atouts	***Faiblesses***
✓ Gaz non desservi ➔ atout pour inciter à l'utilisation d'énergies renouvelables ✓ Chaudière à Pellet à l'école de Wasseiges	✓ Gaz non desservi ➔ risque de choix de chauffage plus polluant ; ✓ Manque d'impulsion communale et d'incitants ; ✓ Nombreuses coupures électriques ; ✓ Importance des moyens futurs à engager dans la transition énergétique
Opportunités	***Menaces***
✓ Développement des énergies renouvelables ✓ Mise en place d'un comité POLLEC 3 pour développer un « Plan Climat » ; ✓ Ressources locales pour énergie locale (cours d'eau, déchets des élevages)	✓ Risque d'émissions plus importantes via une technologie de chauffage plus polluante

Vision synthétique du développement rural souhaité à un horizon de 10 ans : *« D'ici 10 ans, la consommation énergétique totale sur le territoire aura atteint 50% de sources renouvelables et un objectif d'autonomie énergétique aura été inscrit dans le PST. »*